Case FRC 37

A MONSIEUR
LE CONTROLEUR-GÉNÉRAL
DES FINANCES.

MONSIEUR,

Comme je crois tout Citoyen obligé de contribuer au bien public, agréez, je vous prie, Monſieur, les remarques ci-jointes qui me ſont venues à l'occaſion du Compte rendu par M. Necker, où on lit, page 43, « qu'il y avoit un » vice eſſentiel d'adminiſtration dans les » conditions de la Compagnie des Éta- » pes; c'eſt que les bénéfices des Régiſ- » ſeurs avoient été proportionnés à la » ſomme de la dépenſe; méthode abſo- » lument contraire au but qu'il falloit » ſe propoſer ». Et à la page 50; « en

» général l'art de l'adminiſtration pu-
» blique eſt de lier à ſes convenances
» l'intérêt particulier, & de ſe garder
» tant qu'elle peut de l'avoir pour Ad-
» verſaire ».

Ces deux réflexions me paroiſſent très-applicables à la manutention des Ponts & Chauſſées. Il y a, à la vérité, des Réglemens, qui enjoignent la viſite fréquente des Ponts pour veiller à leur entretien & à leur réparation, parce que rien n'exige plus ſcrupuleuſement & plus exactement cette attention que ces ſortes de bâtimens expoſés par leur nature à tous les inconvéniens; mais on néglige ces viſites & ces réparations, parce qu'il n'y a ni peines ni amendes contre les délinquans de cette eſpèce, & qu'ils trouvent même leurs profits dans leur négligence, par la chûte des Ponts, qui leur donne de l'ouvrage & une augmentation de ſalaire, du moins pour quelques-uns : auſſi celui de Lyon, à peine achevé, s'eſt-il écroulé. C'eſt

ainſi que le bien public eſt ſacrifié à la cupidité de quelques Particuliers. Pour qu'un Subalterne, dans ce cas, obtienne 300 liv., il en coûte 300,000 liv. au Royaume; & lorſqu'il eſt douteux, ſi l'on doit ſeulement réparer ou reconſtruire un Pont, n'eſt-il pas à craindre que le cruel intérêt ne faſſe pancher vers le parti le plus diſpendieux, puiſqu'il deviendra plus profitable à l'Entrepreneur & aux Employés, &c. quoiqu'il nuiſe eſſentiellement à l'État? Les Ingénieurs étant en quelque ſorte ici Juges & parties, il faudroit s'en remettre à l'avis d'Architectes probres & déſintéreſſés; d'autant plus que dans quelques Bureaux d'Intendans de Province, ces ſortes d'adjudications ſe font ſous la cheminée. J'ai oui des Entrepreneurs & des Subalternes des Ponts & Chauſſées ſe plaindre de ce que les Ponts ne coûtoient pas aſſez, parce qu'ils y faiſoient moins de profit : auſſi ai-je vu faire conſtruire chérement des Ponts de

deux arches ſur de petits ruiſſeaux où une ſeule auroit ſuffi : j'ai vu culbuter des murailles qui appuyoient utilement des Chauſſées : j'ai vu combler des Ponts de la plus grande utilité ; j'en ai vu abattre d'autres très-ſolides en pierre de roche, pour en conſtruire chérement de moins durables en pierre de taille : j'ai vu forcer les Communautés à acheter des pierres-bornes à huit & à dix lieues de diſtance, quoiqu'elles en euſſent dans leur territoire : j'ai vu former des Chauſſées très-diſpendieuſes & inutiles, excepté aux Intendans : j'ai vu des Ponts dont les pilles menaçoient ruine depuis ſept à huit ans, ſans qu'on y remédiât ; auſſi ſont-ils tombés : j'ai vu ſacrifier les intérêts les plus chers de la navigation au vil déſir de plaire à un Propriétaire riverain : j'ai vu propoſer la conſtruction d'écluſes cheres, quoiqu'inutiles & même nuiſibles, pour favoriſer un Meunier ou ſes Commettans : j'ai vu ! mais on ne peut tout dire. Et n'en voilà-

t-il pas aſſez pour prouver la néceſſité de la réforme dans cette partie comme dans celle des Etapes & par les mêmes raiſons alléguées par le judicieux & équitable M. Necker? Vous êtes ſon digne Succeſſeur, M.; auſſi, eſt-ce avec la plus grande confiance que nous nous adreſſons à vous, pour le redreſſement des abus. Exigez la viſite fréquente & réguliere des Ponts : faites ordonner, ſous des peines graves, que chaque ſix mois on en fera exactement les réparations & entretiens néceſſaires; les Ponts devant être jugés de condition pire & plus dangereuſe que celle des maiſons inhabitées : or, il eſt certain que celles-ci demandent d'être plus ſurveillées que les autres, & qu'elles dépériſſent plutôt, faute d'entretien journalier. Une réparation de 100 liv., faite à tems convenable à un Pont, pouvant parer à la dépenſe de 100,000 liv., vous épargnerez des ſommes immenſes au Royaume, & la poſtérité vous célébrera comme ſon bienfaiteur.

Ne ſeroit-il pas poſſible, Monſieur, que les affaires du Roi ſe géraſſent avec la même intelligence & la même éco-nomie que celle de la Ferme générale? Elle a l'art de faire ſes recettes & ſes remiſes aux moindres frais poſſibles : elle ſait employer utilement les menaces, les punitions & les récompenſes : elle a des Ambulans, des Inſpecteurs, des Vérificateurs qui éclairent & ſurveillent les ſubalternes, & qui ſont récompenſés à proportion de l'exactitude & de l'uti-lité de leur travail. Pourquoi un car-roſſe coûte-t-il plus cher au Roi qu'à un Gentilhomme, un vaiſſeau qu'à un Armateur, un pont qu'à un Seigneur particulier? Vous en ſentez, Monſieur, la raiſon; mais le moyen d'y parer n'eſt pas facile. Il ne faudroit cependant pas qu'on diſe, que le Roi étant plus riche, il peut faire des pertes qui tournent au profit de ſes ſujets : oui, ſi elles étoient fixées, ſi elles n'alloient pas juſqu'à faire des fortunes immenſes à quelques

particuliers, aux dépens de cent mille ſujets qui périſſent de miſere, dont pluſieurs ſont vraiment hors d'état de travailler, faute de nourriture; & d'autres, incapables de commerce & d'induſtrie, faute d'argent, deviennent voleurs & aſſaſſins.

Je ſais la réponſe fauſſe & inhumaine qu'on fait à cette objection. Le luxe, dit-on, répare ces inégalités de fortune; mais ce luxe, prodigue, injuſte & cruel, empêche-t-il qu'il n'y ait dans Paris, malgré les aumônes abondantes, dix mille perſonnes dans la plus affreuſe miſere? Empêche-t-il que les pauvres ne s'étouffent dans les hôpitaux, entaſſés les uns ſur les autres, réduits à partager le même grabat infect, entre les morts & les mourans? Non; le luxe ne produit que du mal: il corrompt les mœurs des riches & des pauvres, qui deviennent ſes eſclaves; il prodigue l'argent du Royaume aux extrémités de l'Univers, pour ſatisfaire des fantaiſies ridicules

794

& nuiſibles; il conſomme faſtueuſement & inutilement en un jour ce qui eût ſuffi à l'entretien de cent pauvres familles, plus utiles à l'Etat que le riche oiſif & inhumain qui le ſurcharge; il employe en ſuperfluités des bras qui ſeroient utiles à l'agriculture & au commerce, &c.

Eh! n'y a-t-il plus de terres incultes en France? & combien y en a-t-il de mal cultivées! Jugeons-en par la Suiſſe & la Hollande; c'eſt le luxe enfin qui a détruit la plupart des Républiques & des Empires. Et plus les membres de l'Etat approchent de l'égalité, plus l'Etat eſt fort & bien conſtitué; mais je m'apperçois, Monſieur, que je tombe dans la déclamation. Pardonnez-le, je vous prie, à la confiance que vous m'avez inſpirée, & au reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.